



Club Nautique Provençal Recherche Scientifique
Port de la Pointe Rouge, 13008 Marseille
Tél/Fax. : 0491.733.478 Tél/Rép. : 0875.654.617
Site web <http://www.cnprs.fr>; Mél: cnprs@wanadoo.fr

Compte rendu résumé de l'assemblée générale du 17/12/2010

L'assemblée générale annuelle s'ouvre à 18:30 après avoir constaté l'absence de quorum à 18h, en conformité avec la procédure statutaire. L'effectif du Club de 301 personnes se compose de 147 sociétaires (CNRS), 21 associés (Universités et Organismes assimilés) et 133 Sportifs (Extérieurs). Les membres du Club se répartissent selon les activités ou catégories illustrées dans l'annexe 1. 67 Sociétaires, 10 Associés et 38 Sportifs signent leur présence et les procurations dont ils disposent.

Les points mis à l'ordre du jour sont examinés successivement:

1. La SNSM présente ses activités et remercie le Club de sa contribution.
2. Le Président présente le rapport moral qui est majoritairement approuvé.
3. Le rapport financier est présenté par le Trésorier. Il est majoritairement approuvé.
4. Le Commissaire aux comptes valide l'état de la comptabilité 2010.
5. Le Quitus est donné.
6. Les responsables des activités du CNPRS présentent leur bilan annuel:
 - Kayak: présentation des résultats des Championnats (<http://www.cnprs.fr/index.php?categorie7/actualites>) et du développement de l'activité.
 - Le résumé des stages de Voile légère effectués en partenariat avec le CAES du CNRS est donné. L'état l'avancement de la réfection du parking à bateaux (CUMPM) est présenté.
 - Pêche: présentation de la démarche éco-responsable de charte pêche (<http://www.cnprs.fr/peche/>)
 - Danse de Salon: rappel de la nature et fréquence des cours dispensés par le professeur.
 - Bourse aux équipiers: bilan des sorties effectuées par les skippers sur leur bateau.
 - Plongée: le but de l'initiation des enfants à la plongée et le développement de l'activité adulte sont rappelés, le bilan des sorties est donné.
7. Le principe de l'achat d'un habitable par le Club (<http://www.cnprs.fr/index.php?categorie7/actualites>), pour développer les sorties de la BOE est majoritairement approuvé (Annexe 2)(*). Le projet reste soumis à la libération d'une place à flot.
8. Le principe du projet d'intégration de l'activité de l'association « L'enfant et la mer » au CNPRS est majoritairement adopté (Annexe 2)(*), sous réserve de la décision d'adhésion de l'Association. Une place à flot du Club pour le semi-rigide de l'activité est souhaité.
9. Le budget prévisionnel 2011 qui prévoit la réalisation des deux nouvelles activités (§7 et 8) est majoritairement approuvé (Annexe 2) (*).
10. Le renouvellement du contrat quinquennal d'amodiation CUMPM/CNPRS est en attente du nouveau texte qui définit les droits et charges respectifs pour étude et signatures.
11. Les mandats à expiration de quatre membres du Comité Directeur sont renouvelés: Mme Mrs Cailleaux (710), Hasbroucq (683), Pendariès (744) et Roman (659)-(*); les deux sièges supplémentaires à pourvoir, sans candidatures déclarées, ne sont pas renouvelés, conformément à la possibilité offerte par les statuts.
12. Questions diverses: néant

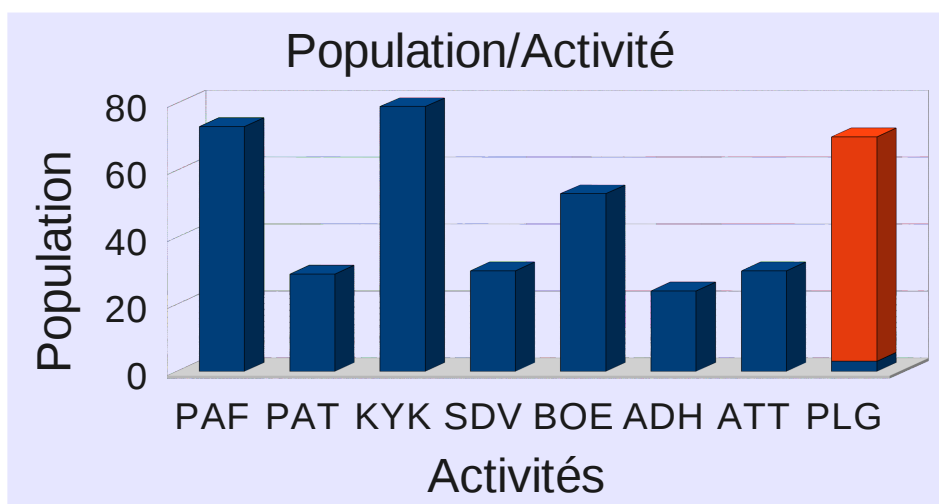
L'assemblée générale annuelle est close à 23h.

Fait à Marseille le 19 décembre 2010

Le Secrétaire Général: M. Laget

Annexe 1:

Répartition de l'effectif d'environ 300 membres du Club en 2010 selon les activités ou catégories (non corrigée des appartenances multiples).



(PAF: Place à flot; PAT: Places à terre; KYK: Kayak; SDV: Stages de Voile Légère; BOE: Bourse aux Equipiers; ADH: Adhérents; ATT: liste d'attente; PLG: Plongée (CNPRS bleu, E&M hébergée rouge)

Annexe 2:

Résultats des votes

Options	Soc.	Ass.	Spo.	Suffrages (*)	Objets
Oui	44	7	27	502	Principe de l'achat d'un habitable par le CNPRS. Activité BoE.
Non	21	2	5	225	
Abs	2	1	6	31	
Oui	54	8	36	616	Possibilité d'intégration E&M au CNPRS.
Non	12	2	1	131	
Abs	1	0	1	11	
Oui	61	9	38	693	Budget prévisionnel 2011 incluant les implications financières des projets ci-dessus.
Non	5	1	0	55	
Abs	1	0	0	10	

(*) Statutairement, le décompte des suffrages est effectué selon une clé qui affecte un poids de 10, 5 et 1 aux Sociétaires, Associés et Sportifs respectivement.

